

Réf: Dossier N° 012928

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SUPREME COTE D'IVOIRE SARL » en abrégé «
SUPREME CI »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA EXTENSION GENIE
2000,lot 48,ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 27/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPREME COTE D'IVOIRE SARL » en
abrégé « SUPREME CI »

Objet : -L'IMPORT-EXPORT-L'AGRO-PASTORAL-LE
COMMERCE LE LOBBYING,ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET
SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES
SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES
BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS
TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET
GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES,
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE,
SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA EXTENSION GENIE
2000,lot 48,ilot 04

Dirigeant(s) : Mlle SANGBE AYA PELAGIE (COGÉRANT), Mlle AKA
EZANE HOMA CECILE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02589 du 22/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18378/GTCA/RC/2021 du 22/07/2021

